

Rapport public Parcoursup session 2024

Centre de formation d'apprentis de AFTRAL Puymoyen - Formation professionnelle - Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique (Bac +2) - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Centre de formation d'apprentis de AFTRAL Puymoyen - Formation professionnelle - Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique (Bac +2) - en apprentissage (42309)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Centre de formation d'apprentis de AFTRAL Puymoyen - Formation professionnelle - Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique (Bac +2) - en apprentissage (42309)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	6	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Intitulé : Être titulaire d'un Bac ou équivalent	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères : Toutes filières	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Curiosité, adaptation, envie d'apprendre, sens de l'organisation	Toute pièce constitutive du dossier et entretien	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet dont intérêt pour le métier	Toute pièce constitutive du dossier et entretien	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités complémentaires en lien avec le métier (bonus)	Tout élément communiqué dans le dossier et lors de l'entretien	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

« Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux. »

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Conseils aux candidats TSMEL

Lors de l'examen, les dossiers professionnels et « questionnements à partir de la production 1&2 » seront imprimés et mis à la disposition du jury dès le début des épreuves. Ces documents réalisés de longue date devront être explicite, complet et rigoureux dans leur orthographe et leur mise en page.

Lorsque vous présenterez vos travaux au jury, la qualité de la démarche intellectuelle et vos qualités d'expression et de présentation seront particulièrement scrutées.

Signature :

Nathalie NOBLE,

Chef d'établissement de l'établissement Centre de formation d'apprentis de AFTRAL Puymoyen